



L'indécence de ce logement

Par **padbol**, le **26/04/2019** à **01:20**

Bonjour

"je relance ma question en espérant de ne pas me faire incendier par les modérateurs";

l'indécence de ce logement reconnu en 2015 s'ajoute d'une expertise en 2016 qui confirmait bien les problématiques. A ce jour? rien n'a été fait en terme de travaux;

La question que je me pose, et c'est grosses inquiétudes, est : les énergies consommées dans un taudis qui n'est plus un logement ?

La seconde question que je pose se porte sur la légèreté de la mandataire judiciaire ? Ben, je ne sais rien, c'est le néant total.

Dois-je porter plainte à cette mandataire judiciaire, enfin, l'avocate ne m'en dit pas plus.

Merci de votre réponse.

Par **amajuris**, le **26/04/2019** à **16:30**

bonjour,
avec vos 128 messages depuis décembre 2016, messages qui attaquent tout le monde, des médecins, des caissières, de votre tutelle, de votre mairie, du mode d'emploi de votre machine

à laver, des propriétaires de chiens, de votre avocat et cela uniquement pour le mois d'avril 2019, j'avoue que j'ai du mal à vous suivre.
salutations

Par **amajuris**, le **26/04/2019** à **20:37**

je ne suis pas certain qu'un site de conseils juridiques soit le plus approprié pour attaquer tout le monde comme vous le faites.

Par **padbol**, le **27/04/2019** à **13:18**

je ne sais pas si c'est une provocation avec mes 128 messages depuis décembre 2016 qui attaquent tout le monde ?
128 messages à comparer de ma vie j'ai plus vite fait de partir 2/ quand on donne un logement et en 2013 il fallait bien en faire un business un toin toin

la mairie et ce depuis 2015 à ce jour rien fait

image not found or type unknown



<https://mon-partage.fr/f/LFwLfb8b/>

<https://mon-partage.fr/f/8CEs5Dd1/>

<https://mon-partage.fr/f/M3IJDIVq/>

<https://mon-partage.fr/f/nA8iJl6P/>

<https://mon-partage.fr/f/Q4NnUKIB/>

j'ai mis deux photos pour que ce soit bien parlant
et il y a aussi grosses inquiétudes le côté électrique a priori sur l'expertise rien n'est dit - je ne dissocie pas l'électricité l'absence d'isolation extérieure ou intérieure et cette humidité constante qui laisse à ce jour une vétusté du logement

et si le logement est reconnu indecent en 2015 vous me suivez et que en 2016 l'expertise judiciaire etait seul à prouver toutes les vices du logement et que cette agence immo. de 2013 à 2015 a percu toutes les alloc. pendant que me etait extenuée - à ce jour ce cache misère j'y suis -

tout a démarré d'un logement qui n'était pas un logement qui en a fait d'un logement (bail ect) et qui a ce jour est devenu un taudis et oui

et apres vous avez tous les petits pions qui avancent et desordre non stop

je precise que c'est un tout petit village - avec tutelle faut s'accrocher ca donne des sueurs froides - pas d'etat d'ame et vous avancez avec et miserablement avec des clous ah non le mur ca c'est la loire - il n'y a que la personne qui est le moteur dans cette ville -

j'attaque personne oui je le ressens en tant que telle c'est des attaques permanente

sujet que je cloture salutation[citation][[/citation]][citation][[/citation]]